

**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments**

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Aspect Service Environnement
Adresse du laboratoire	1a, route de Chailly – BP 9 57365 ENNERY
Date de début de validité de l'agrément	01/07/2017
Date de fin de validité de l'agrément	30/06/2022
Date de mise à jour de la portée	01/03/2020

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles

A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

A-1 - Prélèvements	-
A-2 - Paramètres analysés sur site	-
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	-

C - Analyses chimiques

C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	-

E - Analyses optionnelles

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses de radioactivité optionnelles	-
E-4 - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-

Analyses des eaux de piscine et de baignade

F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

F-1 - Prélèvements	-
F-2 - Paramètres analysés sur site	-
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	-
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	-
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	-

H - Analyses physico-chimiques de base

H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
--------------------------------	--------------

H-2 - Pour les eaux de baignade	-
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
<i>K - Analyses microbiologiques</i>	-
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques; pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>M - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>N - Analyses optionnelles</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
N-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques optionnelles, pour les eaux dites atypiques	-
N-3 - Analyses de radioactivité optionnelles	-

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Couleur
Oxydabilité au KMnO₄ en milieu acide à chaud

Autres paramètres optionnels :

AOX
Chrome VI
Orthophosphates
Résidu sec

Argent
Cobalt
Étain
Lithium
Molybdène
Strontium
Titane

Vanadium

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium
Argent
Chlorures
Couleur
Cuivre
Oxydabilité au KMnO_4 en milieu acide à chaud
Oxygène dissous fixé sur le terrain

Autres paramètres optionnels :

Conductivité
Titre alcalimétrique complet
Turbidité

Joëlle CARMÈS

- Page 3 sur :

Sous-directrice de la prévention
des risques liés à l'environnement
et à l'alimentation